

Convention sur les armes à sous-munitions

Oslo, le 3 décembre 2008-11-26

Projet de déclaration

Monsieur le Président,

Chers collègues,

Chers Représentants de la société civile,

C'est un grand honneur d'être à Oslo aujourd'hui pour la signature de la Convention sur les armes à sous-munitions. Nous avons parcouru beaucoup de chemin depuis le lancement du processus d'Oslo, processus que le Luxembourg a appuyé dès ses débuts, et le résultat auquel nous avons abouti est historique :

En effet, par notre signature aujourd'hui nous nous engageons à interdire toutes les armes à sous-munitions qui causent des conséquences humanitaires inacceptables. La définition des armes à sous-munitions que nous avons retenue couvre la totalité des BASM qui sont les plus courantes aujourd'hui. Notre Convention contient des dispositions fortes et ne prévoit ni exceptions, ni périodes de transition. Notre Convention est également exemplaire pour ce qui est des dispositions concernant l'aide aux victimes des armes à sous-munitions.

Sans les efforts soutenus des Etats pionniers dans la lutte contre ces armes, sans l'engagement sans faille de la société civile et sans l'esprit de compromis des Etats qui ont ce type d'armes dans leur arsenal, nous n'aurions pas pu obtenir ce texte ambitieux soutenu par une large majorité de la communauté internationale.

Nous sommes dès lors tous heureux d'être ici pour clôturer le premier chapitre du processus d'Oslo qui visait l'élaboration d'une Convention internationale ambitieuse, juridiquement contraignante, interdisant l'emploi, la production, le stockage et le transfert d'armes à sous-munitions.

Nous devons maintenant tous rester engagés pour assurer le succès continu de notre Convention, car bon nombre d'étapes importantes sont encore devant nous :

* Il nous faudra ratifier la Convention rapidement afin d'assurer une entrée en vigueur dans les meilleurs délais. Le Luxembourg a déjà pris des dispositions pour pouvoir figurer parmi les 30 premiers signataires à ratifier ;

* Il sera ensuite essentiel que la communauté internationale mette en œuvre ses engagements : Les millions de sous-munitions qui se trouvent encore dans les stocks ne doivent jamais être employées et doivent être détruites dans les échéances prévues. Les victimes doivent pouvoir bénéficier d'une aide rapide et non-bureaucratique. Mon pays est prêt à y apporter sa contribution ;

* Il faudra enfin s'engager pour l'universalisation de la Convention. Le nombre de pays qui se sont engagés à ne plus utiliser des armes à sous-munitions a augmenté dramatiquement depuis le lancement du processus d'Oslo en février 2007. Je m'engage à utiliser mes contacts bilatéraux avec les pays non-signataires pour les encourager à rejoindre la Convention en vue de son universalisation.

Enfin, mon pays est prêt à aller plus loin que le texte de la Convention : Par son acte de ratification, le Luxembourg va également interdire le financement des armes à sous-munitions, élément qui n'a malheureusement pas été adressé par les négociations. J'espère que beaucoup d'autres pays vont nous rejoindre dans cette initiative courageuse et prometteuse.

Je vous remercie de votre attention.